LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

RMR de Sherbrooke

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2016

Le taux d'inoccupation global*...

EST MONTÉ à

6,4 %

- En dessous (RMR)
- Semblable (RMR)
- Au-dessus (RMR)

Le loyer moyen est de*...

612 $

A AUGMENTÉ de 2,1 %

- En dessous (RMR)
- Semblable (RMR)
- Au-dessus (RMR)

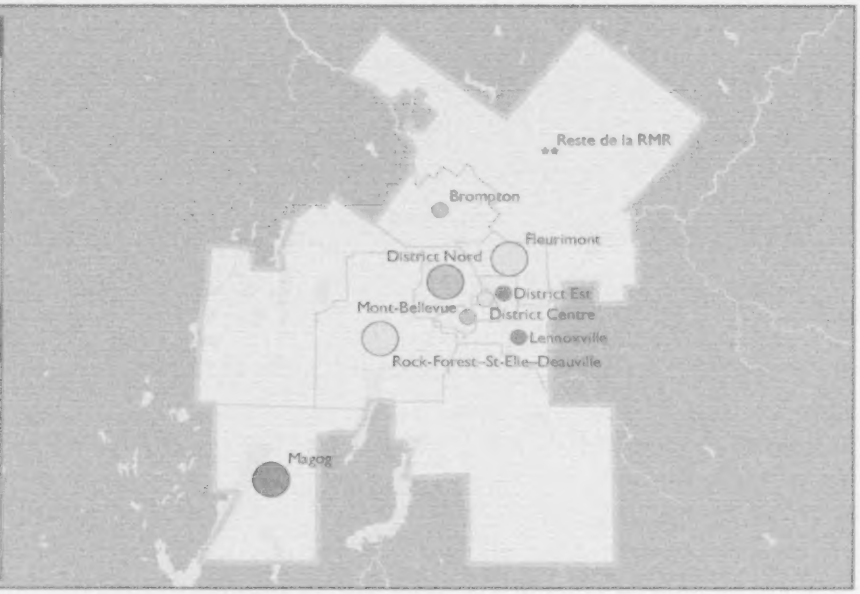

MARCHÉ LOCATIF PRIMAIRE *(selon le nombre de chambres)*

Studios	Une chambre	Deux chambres	Trois chambres ou plus
7,9 %	6,4 %	6,3 %	6,3 %
Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation
436 $ Loyer moyen	502 $ Loyer moyen	622 $ Loyer moyen	764 $ Loyer moyen

« En 2016, le marché locatif s'est détendu dans la grande région de Sherbrooke avec un taux d'inoccupation de 6,4 %. La variation du loyer moyen a été d'un peu plus de 2 %. »

Rosemarie Bégin
Analyste de marché

*Chaque année, à l'automne, la SCHL recueille des données sur les marchés locatifs primaire et secondaire. Les données présentées portent uniquement sur le marché locatif primaire, qui comprend les immeubles d'appartements d'initiative privée comptant au moins trois logements locatifs. Les logements du marché locatif secondaire sont les logements qui sont offerts en location, mais qui n'ont pas été construits expressément pour le marché locatif, par exemple les copropriétés louées. Sur le marché primaire, les taux d'inoccupation et les loyers sont calculés en incluant tous les immeubles de l'enquête, tandis que les augmentations de loyer sont calculées uniquement à partir des immeubles qu'ont en commun les échantillons d'enquête de la période actuelle et de l'année précédente.

Canada

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

SCHL CMHC

Faits saillants

- Le taux d'inoccupation est en hausse dans la RMR de Sherbrooke : il est passé de 5,8 % en 2015 à 6,4 % en 2016.
- La détente s'est particulièrement fait sentir dans le secteur de Magog.
- Le loyer moyen des appartements de deux chambres s'est chiffré à 622 $.
- La variation estimative[1] du loyer moyen des appartements de deux chambres par rapport à octobre 2015 a été de 2,1 %.

Hausse du taux d'inoccupation sur le marché locatif de Sherbrooke

Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs menée par la SCHL en octobre 2016, le taux d'inoccupation des appartements locatifs a augmenté dans la RMR de Sherbrooke en 2016 (voir la figure 1). Il est passé de 5,8 % en octobre 2015 à 6,4 % en octobre 2016. Cette hausse fait suite à quatre années consécutives de stabilité du marché (taux variant de 5,0 % à 5,8 %).

Ralentissement de la demande combiné à une hausse de l'offre

Certains facteurs ont contribué au ralentissement de la demande locative dans la RMR de Sherbrooke au cours des 12 derniers mois. D'une part, la région a connu une baisse du nombre net de migrants. En effet, 1 000 nouveaux résidents ont élu domicile dans la région de Sherbrooke en 2015, soit 500 de moins que la moyenne des cinq dernières années[2]. Rappelons qu'en général, les nouveaux arrivants se tournent vers le marché locatif dans les premières années suivant leur arrivée. De plus, les universités ont attiré moins d'étudiants pour l'année scolaire 2015-2016 que pour la précédente[3]. De façon générale, la population des 15-24 ans – groupe majoritairement locataire – était en décroissance dans la région dans l'enquête de 2016 par rapport à celle de 2015.

Selon toute vraisemblance, la demande locative a été soutenue par le ralentissement de l'accession à la propriété[4], mais cela ne semble pas avoir été suffisant pour contrebalancer la contraction de la demande due aux facteurs démographiques.

Quant à l'offre, 385 logements[5] se sont ajoutés au parc locatif dans la région de Sherbrooke lors de

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Figure 1

Détente du marché locatif
Taux d'inoccupation (%) - RMR de Sherbrooke

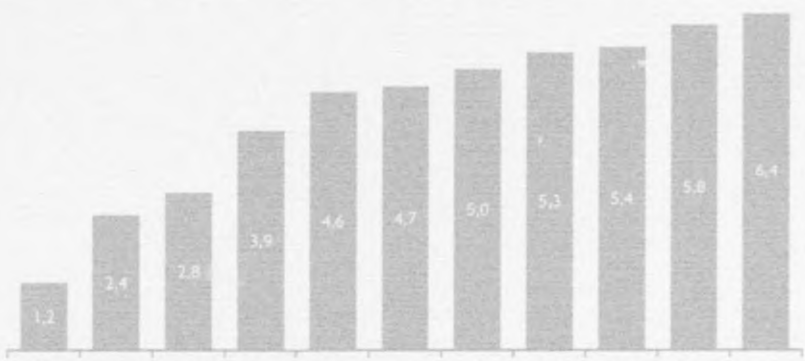

Source : SCHL

[1] À noter que la SCHL utilise un instrument de mesure qui permet d'estimer la variation des loyers dans les immeubles existants et d'éliminer ceux qui ont été construits ou convertis dans l'intervalle entre les enquêtes. L'estimation du pourcentage constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

[2] Institut de la statistique du Québec.

[3] Selon les données du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et des sciences (MESRS) du Québec, le campus principal et le Campus de la santé de l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université Bishop ont connu une baisse d'effectif de 200 étudiants en 2015-2016 par rapport à l'année scolaire 2014-2015.

[4] La comparaison des transactions Centris® et du rythme d'écoulement des propriétés neuves entre l'ELL d'octobre 2015 et celle de 2016 indique une baisse du mouvement d'accession à la propriété.

[5] Ces 385 nouveaux logements sont les unités achevées et mises sur le marché durant la période visée par l'enquête.

la dernière période couverte par l'enquête locative, soit 45 % de plus qu'en 2015[6].

En somme, le marché locatif s'est détendu dans la RMR de Sherbrooke puisque la demande a ralenti et que l'offre a augmenté.

Certains secteurs se distinguent

Dans la plupart des secteurs de la RMR, les taux d'inoccupation sont restés relativement stables par rapport à la situation en 2015. Néanmoins, un secteur s'est distingué par une hausse significative de son taux d'inoccupation : à Magog, celui-ci est passé de 5,1 % en 2015 à 7,2 % en 2016. Comme l'offre est demeurée stable au cours de la dernière année, cette hausse s'explique davantage par des facteurs reliés à la demande. L'une des explications est une augmentation du taux d'accession à la propriété dans ce secteur durant la dernière année[7].

Cette année encore, la zone de Rock-Forest-St-Élie-Deauville se distingue par son taux d'inoccupation de 3,2 %, plus faible que celui qui prévaut dans l'ensemble de la RMR. Ce secteur compte relativement peu d'unités offertes en location; celles-ci représentent 10 % du parc locatif de la RMR. Par contre, on y trouve une forte proportion d'appartements récents[8], généralement plus recherchés par la clientèle locative[9].

Figure 2

Taux d'inoccupation plus faible pour les appartements plus récents
Taux d'inoccupation selon l'année de construction des immeubles (%)

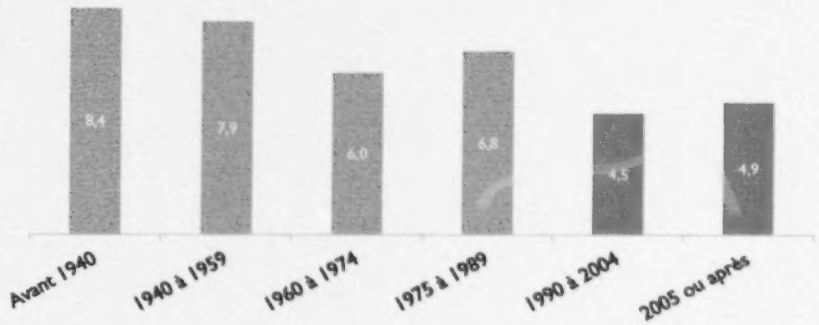

Source : SCHL

Hausse du taux d'inoccupation dans les immeubles de construction récente

Les appartements construits à partir de 2000 ont vu leur taux d'inoccupation passer de 3,3 % en 2015 à 4,9 % en 2016 (voir la figure 2) dans la RMR de Sherbrooke. Cette hausse s'explique essentiellement par le nombre relativement important d'unités qui se sont ajoutées au parc locatif dans les dernières années. Néanmoins, les appartements construits depuis 1990 présentent toujours des taux d'inoccupation inférieurs à ceux relevés pour l'ensemble du parc locatif. Par ailleurs, cette préférence pour les immeubles locatifs récents s'observe dans la plupart des centres urbains du Québec.

Légère variation des loyers dans la RMR

Durant les 12 derniers mois, le loyer moyen global des appartements de deux chambres dans la région de Sherbrooke était de 622 $. Toutefois, on note certaines disparités selon les secteurs (voir la figure 3) et l'année de construction.

Pour les appartements de deux chambres, les loyers les plus bas sont dans le district Centre (552 $), à Brompton (557 $) et dans la périphérie de la RMR[10] (557 $). À l'inverse, c'est dans le district Nord (671 $) et à Rock-Forest-St-Élie-Deauville (664 $) que l'on retrouve les loyers les plus élevés. Ces deux secteurs comportent une forte proportion d'appartements récents[11]. Comme l'on peut s'y attendre, les appartements de construction récente ont généralement des loyers

[6] En 2015, 262 unités se sont ajoutées au parc locatif.
[7] Selon les données de la FCIQ, les ventes de propriétés ont augmenté de 16 % à Magog entre août 2015 et septembre 2016.
[8] Environ 40 % des appartements du secteur de Rock-Forest-St-Élie-Deauville ont été construits après 2000.
[9] voir la prochaine section.
[10] Le reste de la RMR comprend les municipalités suivantes : Ascot Corner, Compton, Hatley-Canton, Hatley-Municipalité, North Hatley, Orford, Saint-Denis-de-Brompton, Stoke, Val-Joli, Waterville.
[11] Construits après 1990.

plus élevés que la moyenne. Par exemple, une unité de deux chambres construite en 2000 ou après se loue en moyenne 826 $ dans la RMR.

De façon générale, de 2015 à 2016, la variation estimative du loyer moyen s'est chiffrée à 2,1 % dans la RMR de Sherbrooke. Le secteur de Fleurimont se distingue par une augmentation presque nulle de ses loyers (0,6 %). Dans l'enquête de 2015, ce secteur avait connu une détente marquée, son taux d'inoccupation étant passé de 3,3 % en 2014 à 5,1 % en 2015. Par conséquent, une hypothèse pour expliquer l'absence de hausse des loyers est le fait que les propriétaires ont dû ajuster les prix afin de retenir les locataires.

Figure 3

Répartition des loyers moyens pour les appartements de deux chambres ($)

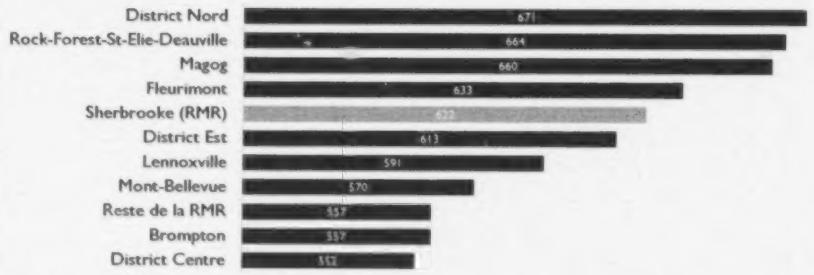

Source : SCHL

Taux de roulement

Une nouvelle donnée est maintenant recueillie lors de l'Enquête sur les logements locatifs. Il s'agit du taux de roulement, qui correspond au nombre de logements locatifs ayant un nouveau locataire par rapport au nombre total d'unités locatives dans une région donnée sur 12 mois. Dans la grande région de Sherbrooke, un peu plus d'un appartement locatif sur cinq avait changé de mains durant la période à l'étude. Étant donné le taux d'inoccupation élevé, les locataires ont l'embarras du choix sur le marché locatif, ce qui peut encourager les locataires à explorer le marché et à déménager dans un logement qui correspond davantage à leurs préférences. Ce taux de roulement de plus de 20 % est le plus élevé au Québec, toutes RMR confondues; en comparaison, la moyenne provinciale se situe à 18,3 %.

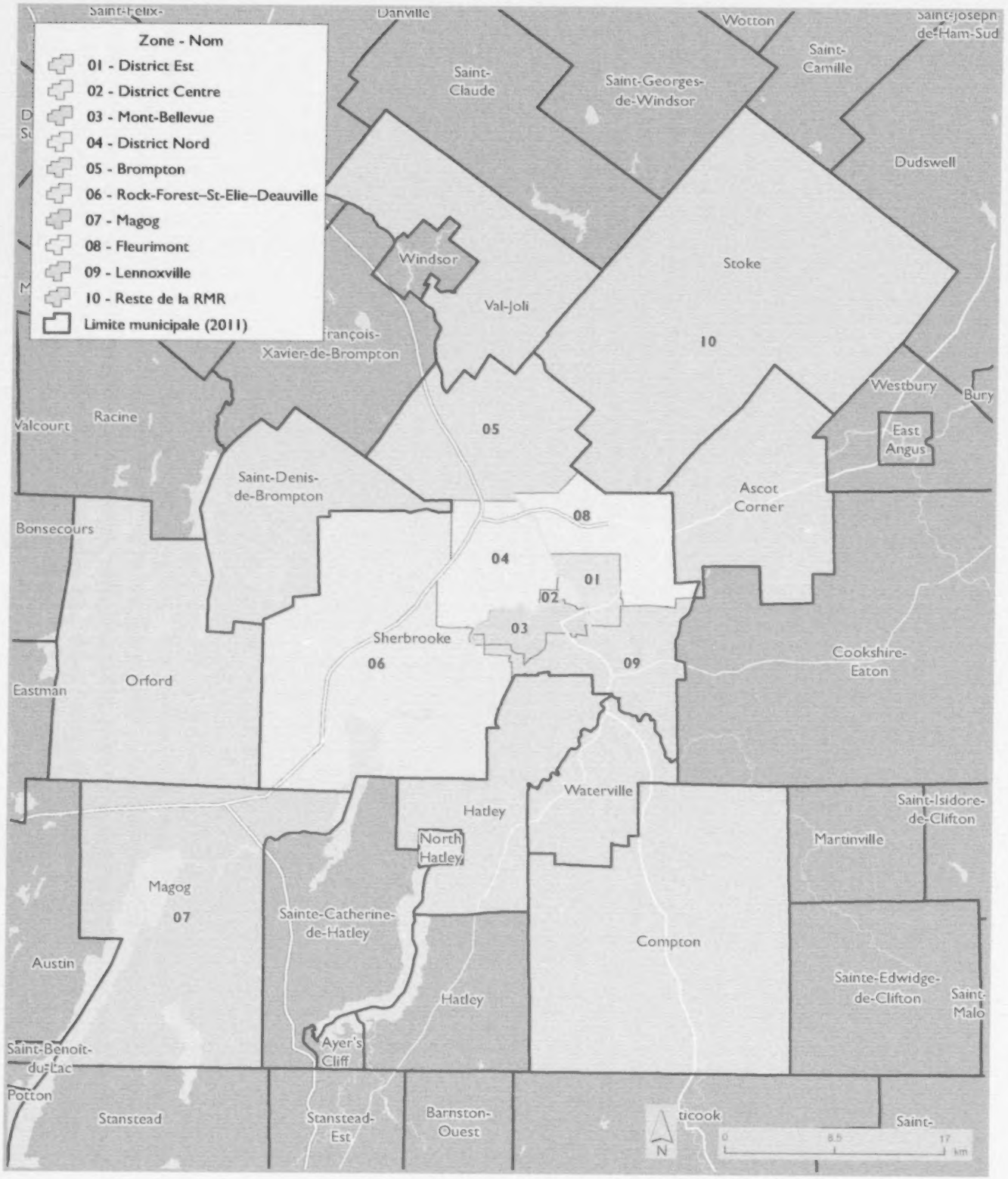
Zone - Nom
01 - District Est
02 - District Centre
03 - Mont-Bellevue
04 - District Nord
05 - Brompton
06 - Rock-Forest–St-Elie–Deauville
07 - Magog
08 - Fleurimont
09 - Lennoxville
10 - Reste de la RMR
Limite municipale (2011)
Saint-Félix-
Danville
Wotton
Saint-Joseph-de-Ham-Sud
Saint-Claude
Saint-Georges-de-Windsor
Saint-Camille
Dudswell
Windsor
Stoke
Val-Joli
François-Xavier-de-Brompton
10
Westbury
Bury
Valcourt
Racine
05
East Angus
Saint-Denis-de-Brompton
Ascot Corner
08
Bonsecours
04
01
02
03
Sherbrooke
06
09
Cookshire-Eaton
Eastman
Orford
Waterville
Hatley
Saint-Isidore-de-Clifton
North Hatley
Martinville
Magog
07
Sainte-Catherine-de-Hatley
Compton
Austin
Sainte-Edwidge-de-Clifton
Hatley
Saint-Malo
Ayer's Cliff
Saint-Benoît-du-Lac
Potton
Stanstead
Stanstead-Est
Barnston-Ouest
Ticook
Saint-
N
0
8.5
17
km

DESCRIPTION DES ZONES DE L'ELL – RMR DE SHERBROOKE	
Zone 1	**District Est** – Nord : limites de la ville; sud : limites de la ville; est : limites de la ville; ouest : rivière Saint-François.
Zone 2	**District Centre** – Nord : rivière Saint-François; sud : rues Galt Ouest et Wellington; est : rivière Saint-François; ouest : rue Belvedère et boulevard Queen Nord.
Zone 3	**Mont-Bellevue** – Nord : rivière Magog et rue Galt Ouest; sud : limites de la ville; est : rue Wellington Sud; ouest : rivière Magog.
Zone 4	**District Nord** – Nord : limites de la ville; sud : rivière Magog; est : rivière Saint-François et boulevard Queen Nord.
Zones 1-4	**Ville de Sherbrooke (avant la fusion)**
Zone 5	**Brompton**
Zone 6	**Rock-Forest-St-Elie-Deauville**
Zone 7	**Magog**
Zone 8	**Fleurimont**
Zone 9	**Lennoxville**
Zone 10	**Reste de la RMR**
Zones 1-10	**RMR de Sherbrooke**

TABLEAUX COMPRIS DANS LES RAPPORTS SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Fournis dans TOUS les Rapports sur le marché locatif

Données sur les appartements d'initiative privée

1.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
1.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
1.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.2.1 Taux d'inoccupation (%), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.2.2 Loyer moyen ($), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.2.3 Taux de rotation (%), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.3.1 Taux d'inoccupation (%), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.3.2 Loyer moyen ($), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.3.3 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble
1.3.4 Taux de rotation (%), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.4 Taux d'inoccupation (%), selon la fourchette de loyers et le nombre de chambres

Fournis dans CERTAINS des Rapports sur le marché locatif

Données sur les maisons en rangée d'initiative privée

2.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
2.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
2.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Données sur les appartements et les maisons en rangée d'initiative privée

3.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
3.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
3.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Fournis dans les rapports de Halifax, Québec, Montréal, Gatineau, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener-Cambridge-Waterloo, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Kelowna, Vancouver et Victoria

Données sur les appartements en copropriété offerts en location

4.1.1 App. en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation (%)
4.1.2 Loyer moyen ($) des app. en coprop. offerts en location et des app. d'initiative privée visés par l'ELL - nombre de chambres
4.1.3 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location - nombre de chambres
4.2.1 Appartements en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation global (%) - taille de l'immeuble
4.3.1 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété
4.3.2 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété - taille du projet

Fournis dans les rapports de St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Barrie, Toronto, Hamilton, St. Catharines-Niagara, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Kelowna, Abbotsford-Mission, Vancouver et Victoria

Données sur les logements locatifs du marché secondaire

5.1 Loyer moyen ($) des logements locatifs du marché secondaire selon le type de logement
5.2 Nombre de ménages occupant des log. locatifs du marché secondaire selon le type de log.

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Zone 1 - District Est	**	**	4,6	8,6	7,4	6,1	**	**	6,7	7,4
Zone 2 - District Centre	5,5	**	5,4	4,7	8,6	**	**	**	6,4	5,9
Zone 3 - Mont-Bellevue	3,4	3,7	7,5	4,8	4,9	6,7	5,7	**	5,5	6,1
Zone 4 - District Nord	7,2	4,3	2,9	5,8	5,9	7,2	**	**	5,6	6,7
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	6,4	7,4	5,2	6,3	6,4	6,7	5,9	6,8	6,0	6,7
Zone 5 - Brompton	9,7	**	4,3	**	4,0	**	7,9	**	5,3	6,2
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	**	**	1,3	**	2,1	4,1	3,0	2,0	2,3	3,2
Zone 7 - Magog	8,5	**	6,6	**	4,0	5,8	5,5	3,7	5,1	7,2
Zone 8 - Fleurimont	0,0	**	3,0	**	5,6	3,0	5,7	**	5,1	5,0
Zone 9 - Lennoxville	**	**	4,3	5,2	8,9	7,4	9,6	8,5	7,6	6,9
Zone 10 - Reste de la RMR	-	-	6,1	**	10,1	**	0,0	**	5,9	**
Sherbrooke (RMR)	**6,3**	**7,9**	**4,9**	**6,4**	**6,0**	**6,3**	**5,9**	**6,3**	**5,8**	**6,4**

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Zone 1 - District Est	373	386	466	476	598	613	700	718	561	578
Zone 2 - District Centre	413	399	457	468	556	552	703	720	515	524
Zone 3 - Mont-Bellevue	420	426	469	478	568	570	691	740	550	562
Zone 4 - District Nord	438	450	561	575	659	671	769	806	657	676
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	412	418	485	497	607	617	726	760	581	599
Zone 5 - Brompton	382	**	427	437	557	557	647	664	559	564
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	**	**	496	499	646	664	761	775	656	675
Zone 7 - Magog	372	**	441	575	595	661	713	706	579	650
Zone 8 - Fleurimont	581	563	522	522	625	633	764	775	651	661
Zone 9 - Lennoxville	431	423	503	500	587	591	780	837	593	601
Zone 10 - Reste de la RMR	-	-	463	**	586	557	678	686	603	602
Sherbrooke (RMR)	**413**	**436**	**486**	**502**	**608**	**622**	**735**	**764**	**592**	**612**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.1.3 Univers des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Zone 1 - District Est	409	411	1 854	1 869	3 859	3 919	918	953	7 040	7 152
Zone 2 - District Centre	407	391	873	883	738	735	391	324	2 409	2 333
Zone 3 - Mont-Bellevue	773	779	1 538	1 553	3 242	3 325	1 063	1 094	6 616	6 751
Zone 4 - District Nord	393	402	1 205	1 230	3 744	4 092	1 453	1 498	6 795	7 222
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	1 982	1 983	5 470	5 535	11 583	12 071	3 825	3 869	22 860	23 458
Zone 5 - Brompton	10	10	48	47	181	188	95	95	334	340
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	8	11	304	300	1 511	1 542	681	677	2 504	2 530
Zone 7 - Magog	110	149	401	440	1 251	1 291	475	476	2 237	2 356
Zone 8 - Fleurimont	70	69	273	273	1 105	1 145	637	671	2 085	2 158
Zone 9 - Lennoxville	91	89	1 007	1 011	1 908	1 935	624	628	3 630	3 663
Zone 10 - Reste de la RMR	0	0	16	16	75	89	39	41	130	146
Sherbrooke (RMR)	**2 271**	**2 311**	**7 519**	**7 622**	**17 614**	**18 261**	**6 376**	**6 457**	**33 780**	**34 651**

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Zone 1 - District Est	**	**	4,6	8,8	7,5	6,1	**	**	6,8	7,5
Zone 2 - District Centre	5,5	**	6,4	4,7	8,6	**	**	**	6,8	6,1
Zone 3 - Mont-Bellevue	3,5	4,4	7,6	5,1	4,9	7,6	5,7	**	5,6	6,7
Zone 4 - District Nord	7,2	4,3	2,9	6,0	6,0	7,4	**	**	5,7	6,9
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	6,5	7,9	5,4	6,5	6,4	7,0	6,0	6,8	6,1	6,9
Zone 5 - Brompton	9,7	**	4,3	**	4,0	**	7,9	**	5,3	6,2
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	**	**	1,3	**	2,1	4,1	3,0	2,0	2,3	3,2
Zone 7 - Magog	9,4	**	6,6	**	4,5	6,2	6,6	4,3	5,6	7,5
Zone 8 - Fleurimont	0,0	**	3,0	**	5,7	3,2	**	**	6,0	5,1
Zone 9 - Lennoxville	**	**	4,3	5,2	9,0	7,5	9,6	8,5	7,7	7,0
Zone 10 - Reste de la RMR	-	-	6,1	**	10,1	**	0,0	**	5,9	**
Sherbrooke (RMR)	**6,4**	**8,3**	**5,0**	**6,5**	**6,1**	**6,5**	**6,3**	**6,3**	**5,9**	**6,6**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée [1] selon le nombre de chambres
RMR de Sherbrooke

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14 à oct.15	oct.15 à oct.16	oct.14 à oct.15	oct.15 à oct.16	oct.14 à oct.15	oct.15 à oct.16	oct.14 à oct.15	oct.15 à oct.16	oct.14 à oct.15	oct.15 à oct.16
Zone 1 - District Est	++	**	++	**	1,6	++	1,1	++	0,9	**
Zone 2 - District Centre	5,6	++	++	++	++	2,0	++	**	**	++
Zone 3 - Mont-Bellevue	++	2,4	1,6	1,8	0,7	**	++	++	1,0	2,1
Zone 4 - District Nord	++	3,1	++	2,3	1,3	1,3	1,3	2,5	++	1,7
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	1,1	2,3	0,8	2,1	1,2	2,1	0,8	**	0,9	2,3
Zone 5 - Brompton	1,7	**	++	1,9	1,3	++	++	**	1,4	1,4
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	**	**	1,7	**	1,4	1,5	++	1,5	1,0	1,8
Zone 7 - Magog	**	4,0	2,4	3,1	0,9	++	1,5	++	1,3	++
Zone 8 - Fleurimont	**	**	3,3	++	2,6	0,8	2,6	0,6	2,3	++
Zone 9 - Lennoxville	++	++	2,6	++	1,6	1,9	++	2,7	1,5	1,5
Zone 10 - Reste de la RMR	-	-	**	**	1,5	2,3	++	**	2,0	0,9
Sherbrooke (RMR)	**1,1**	**2,0**	**1,3**	**1,8**	**1,3**	**2,1**	**0,8**	**3,2**	**1,1**	**2,1**

[1] La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

1.1.6 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Sherbrooke

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Zone 1 - District Est	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	23,0	s.o.	**	s.o.	23,8
Zone 2 - District Centre	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	24,4
Zone 3 - Mont-Bellevue	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	18,5	s.o.	**	s.o.	21,1
Zone 4 - District Nord	s.o.	**	s.o.	18,9	s.o.	18,8	s.o.	24,8	s.o.	20,5
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	s.o.	**	s.o.	21,6	s.o.	20,7	s.o.	24,1	s.o.	22,1
Zone 5 - Brompton	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	21,4	s.o.	**	s.o.	24,5
Zone 7 - Magog	s.o.	**	s.o.	14,1	s.o.	15,2	s.o.	13,9	s.o.	14,8
Zone 8 - Fleurimont	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	19,4
Zone 9 - Lennoxville	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	22,7	s.o.	**	s.o.	23,3
Zone 10 - Reste de la RMR	s.o.	-	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**
Sherbrooke (RMR)	**s.o.**	**24,6**	**s.o.**	**21,3**	**s.o.**	**20,6**	**s.o.**	**24,2**	**s.o.**	**21,7**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.2.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
Avant 1940	**	**	**	**	7,9	**	**	**	7,6	8,4
1940 à 1959	**	**	5,9	**	**	**	2,8	**	6,6	7,9
1960 à 1974	9,0	7,2	5,4	6,6	5,1	5,1	5,2	**	5,7	6,0
1975 à 1989	2,5	**	3,5	4,9	7,7	7,3	8,6	7,8	6,6	6,8
1990 à 2004	3,4	**	2,1	4,6	2,8	4,1	5,0	5,6	3,4	4,5
2005 ou après	**	**	3,3	**	3,8	5,1	2,7	2,3	3,3	4,9
Tous les immeubles	6,3	7,9	4,9	6,4	6,0	6,3	5,9	6,3	5,8	6,4

1.2.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
Avant 1940	391	387	442	449	534	546	689	708	528	545
1940 à 1959	390	399	446	445	535	547	659	713	507	530
1960 à 1974	406	408	479	485	582	578	700	700	559	555
1975 à 1989	431	444	498	504	588	599	693	715	575	587
1990 à 2004	424	482	548	556	652	688	766	802	675	707
2005 ou après	498	797	639	717	807	826	881	909	802	837
Tous les immeubles	413	436	486	502	608	622	735	764	592	612

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.2.3 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres
RMR de Sherbrooke

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
Avant 1940	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	28,7 d	s.o.	**	s.o.	27,1 d
1940 à 1959	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	25,0 d
1960 à 1974	s.o.	**	s.o.	23,4 d	s.o.	22,0 d	s.o.	**	s.o.	22,7 d
1975 à 1989	s.o.	26,7 d	s.o.	19,1 d	s.o.	15,9 d	s.o.	22,5 d	s.o.	18,1 d
1990 à 2004	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	19,7 d	s.o.	**	s.o.	20,9 d
2005 ou après	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	24,8 d	s.o.	26,4 d	s.o.	22,1 d
Tous les immeubles	s.o.	24,6 d	s.o.	21,3 d	s.o.	20,6 a	s.o.	24,2 a	s.o.	21,7 a

1.3.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
RMR de Sherbrooke

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
3 à 5 unités	**	**	**	**	4,3 d	4,3 d	5,2 d	5,3 d	4,9 d	5,0 d
6 à 19 unités	5,8 d	**	4,7 c	6,4 c	5,3 b	5,7 b	5,4 c	6,3 c	5,2 b	6,3 b
20 à 49 unités	4,8 b	4,1 a	4,5 b	5,6 a	8,4 a	8,8 a	10,8 a	10,2 a	7,1 a	7,5 a
50 à 99 unités	14,7 d	13,3 d	3,9 a	10,7 d	8,3 a	8,0 a	1,7 c	4,5 c	7,7 b	9,4 a
100 unités et +	2,8 c	1,4 c	4,1 a	5,5 a	**	**	**	**	6,7 a	5,2 d
Tous les immeubles	6,3 c	7,9 c	4,9 b	6,4 b	6,0 a	6,3 a	5,9 b	6,3 b	5,8 a	6,4 a

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.3.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
3 à 5 unités	378 b	375	444 a	445	597 a	613	745 a	774	618 a	637
6 à 19 unités	391	398	473	487	598	608	730	761	580	599
20 à 49 unités	433	433	501	509	615	626	705	716	574	583
50 à 99 unités	417 b	510	551	679	629	702	713 b	778	586	661
100 unités et +	486	496	747	761	**	**	**	**	768	779
Tous les immeubles	413	436	486	502	608	622	735	764	592	612

1.3.3 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble RMR de Sherbrooke

Zone	3-5		6-19		20-49		50-99		100+	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Zone 1 - District Est	**	**	7,0	6,3	6,3	7,4	**	12,2	-	-
Zone 2 - District Centre	5,9	**	5,5	8,3	3,2	1,5	**	**	-	-
Zone 3 - Mont-Bellevue	**	**	5,2	7,0	4,8	5,2	1,9	3,0	**	**
Zone 4 - District Nord	**	**	4,2	**	9,1	10,8	7,1	5,9	**	**
Ville de Sherbrooke (avant la fusion)	5,7	5,7	5,5	6,8	6,5	7,5	8,0	6,9	6,7	5,2
Zone 5 - Brompton	5,3	**	4,2	4,5	**	**	-	-	-	-
Zone 6 - Rock-Forest-St-Elie-Deauville	**	**	1,8	4,6	5,4	4,4	-	-	-	-
Zone 7 - Magog	4,3	3,7	6,3	6,1	2,8	**	-	**	-	-
Zone 8 - Fleurimont	**	4,8	3,9	4,0	6,8	6,6	-	-	-	-
Zone 9 - Lennoxville	5,7	4,7	5,6	5,8	9,8	8,5	**	**	-	-
Zone 10 - Reste de la RMR	**	**	**	**	**	**	-	-	-	-
Sherbrooke (RMR)	4,9	5,0	5,2	6,3	7,1	7,5	7,7	9,4	6,7	5,2

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.3.4 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Sherbrooke

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
3 à 5 unités	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	23,7 d	s.o.	27,3 d	s.o.	25,4 a
6 à 19 unités	s.o.	**	s.o.	24,1 d	s.o.	23,3 a	s.o.	23,3 d	s.o.	23,6 a
20 à 49 unités	s.o.	**	s.o.	15,5 d	s.o.	14,6 c	s.o.	**	s.o.	16,2 d
50 à 99 unités	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	9,0 c	s.o.	**	s.o.	**
100 unités et +	s.o.	41,7 a	s.o.	21,2 a	s.o.	**	s.o.	**	s.o.	27,1 a
Tous les immeubles	s.o.	24,6 d	s.o.	21,3 d	s.o.	20,6 a	s.o.	24,2 a	s.o.	21,7 a

1.4 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée[1] selon la fourchette de loyers RMR de Sherbrooke

Fourchette de loyers	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Total	
	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16	oct.15	oct.16
Sherbrooke (RMR)										
Moins de 400 $	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
400 à 499 $	3,8 c	4,9 d	4,9 b	6,4 b	**	**	**	**	5,6 b	6,3 b
500 à 599 $	4,5 d	4,7 c	5,5 c	5,3 c	7,7 b	7,1 b	5,4 d	4,3 d	7,1 a	6,6 b
600 à 699 $	2,6 c	**	**	4,2 d	3,9 b	5,6 b	6,9 b	9,0 c	4,9 b	6,3 b
700 à 799 $	**	**	1,1 a	**	3,9 d	5,3 c	6,8 c	4,4 d	5,5 c	4,9 c
800 $ et +	**	**	2,9 b	**	**	8,0 c	5,5 d	**	5,6 d	8,1 c
Toutes les fourchettes	6,3 c	7,9 c	4,9 b	6,4 b	6,0 c	6,3 a	5,9 b	6,3 b	5,8 a	6,4 a

[1] Taux d'inoccupation selon la fourchette de loyers lorsque le loyer est connu. Pour le total, les taux d'inoccupation incluent tous les immeubles

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ une année donnée à 550 $ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

METHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. L'ELL permet d'obtenir des données sur les loyers du marché, les logements disponibles, le roulement des locataires et les logements vacants pour tous les immeubles compris dans l'échantillon.

L'ELL se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. Elle a lieu pendant les deux premières semaines d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

La SCHL revoit constamment l'univers des immeubles de logements locatifs pour veiller à ce qu'il soit le plus complet possible. Chaque année, les immeubles achevés récemment qui comptent au moins trois logements locatifs sont ajoutés à l'univers de l'Enquête. De plus, la SCHL effectue des analyses approfondies en comparant l'univers locatif à d'autres sources de données pour s'assurer que la liste des immeubles visés par l'Enquête est aussi complète que possible.

L'ELL de la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité, les taux de roulement et les loyers moyens des logements neufs et existants. En outre, une mesure est utilisée pour estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte des immeubles qu'ont en commun les échantillons de l'Enquête actuelle et de l'Enquête précédente. Se limiter aux immeubles existants permet d'éliminer l'effet que les changements dans la composition de l'univers (ajout d'immeubles neufs ou convertis et renouvellement de l'échantillon de l'Enquête) pourraient avoir sur la variation des loyers et ainsi d'obtenir une estimation de l'évolution des loyers exigés par les propriétaires. Les estimations de la variation en pourcentage des loyers sont diffusées dans tous les *Rapports sur le marché locatif : Faits saillants* pour le Canada et pour chaque province, ainsi que dans les rapports portant sur les régions métropolitaines de recensement (RMR). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et dans les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être si on les calcule en incluant les logements neufs et existants.

METHODE DE L'ENQUÊTE SUR LE MARCHE LOCATIF SECONDAIRE

À la fin de l'été et au début de l'automne, la SCHL mène l'**Enquête sur le marché locatif secondaire** (EMLS) pour mesurer les forces en présence sur ce marché. Ce dernier englobe les logements qui sont offerts en location mais ne sont pas visés par l'ELL : maisons individuelles, maisons jumelées (maisons situées dans un ensemble comptant deux logements), maisons en rangée en propriété absolue, appartements dans un duplex (immeuble comptant deux logements superposés), appartements accessoires (logements distincts situés à l'intérieur d'une habitation), logements en copropriété (catégorie pouvant comprendre plusieurs types de logement, mais essentiellement composée d'appartements), appartements situés dans un bâtiment commercial ou un autre type d'immeuble renfermant un ou deux logements.

L'EMLS est effectuée dans certaines RMR. Elle comporte deux volets :

- L'Enquête auprès des ménages sur les loyers, menée auprès de tous les ménages pour recueillir des données sur les loyers dans les RMR suivantes : Abbotsford-Mission, Barrie, Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, Kelowna, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, St. Catharines-Niagara, St. John's, Toronto, Vancouver, Victoria, Windsor et Winnipeg.
- L'Enquête sur les appartements en copropriété, visant à recueillir de l'information sur les taux d'inoccupation et les loyers dans les RMR suivantes : Calgary, Edmonton, Gatineau, Halifax, Hamilton, Kelowna, Kitchener-Cambridge-Waterloo, London, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg.

Ces deux enquêtes se font par téléphone. Dans l'Enquête sur les appartements en copropriété, les données sont obtenues de l'entreprise de gestion immobilière, du conseil d'administration de l'ensemble de copropriétés ou du concierge et peuvent être recueillies sur place si aucun contact téléphonique n'a pu être établi. Dans l'Enquête auprès des ménages sur les loyers, l'information est recueillie auprès d'un adulte faisant partie du ménage. Les deux enquêtes ont lieu à la fin de l'été et au début de l'automne, et leurs résultats témoignent de la conjoncture du marché à ce moment-là.

Dans le cas de l'Enquête sur les appartements en copropriété, la SCHL publie des données sur le nombre d'unités louées et sur les taux d'inoccupation. Dans le cas de l'Enquête auprès des ménages sur les loyers, elle publie des données sur les loyers moyens. Chaque estimation fournie est assortie d'un code à une lettre indiquant son degré de fiabilité statistique (déterminé selon le coefficient de variation).

Chaque année, la SCHL revoit la méthode d'estimation utilisée dans le cadre de l'Enquête auprès des ménages sur les loyers, ce qui peut entraîner des changements aux estimations déjà publiées. Toutes les données statistiques figurant dans le présent rapport sont conformes à la nouvelle méthode d'estimation.

FIABILITE DES DONNEES DE L'ENQUETE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS (ELL) ET DE L'ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ LOCATIF SECONDAIRE (EMLS)

La SCHL ne publie aucun chiffre estimatif (taux d'inoccupation ou loyer moyen, par exemple) dont le degré de fiabilité est jugé trop faible ou dont la diffusion contreviendrait aux règles établies en matière de confidentialité. De façon générale, la décision de publier une estimation est fondée sur le degré de fiabilité statistique, qui est mesuré au moyen du coefficient de variation (c.v.). Le c.v. d'une donnée estimative correspond au rapport entre l'écart-type et la donnée estimative; il s'exprime en pourcentage. Par exemple, si $\bar{x}$ représente le loyer moyen des appartements d'une chambre dans une RMR donnée et que $\sigma_{\bar{x}}$ représente son écart-type, le coefficient de variation s'obtient alors selon la formule suivante : $CV = \frac{\sigma_{\bar{x}}}{\bar{x}}$.

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

Codes indiquant le degré de fiabilité statistique des proportions

La SCHL utilise le c.v., le taux d'échantillonnage et la taille de l'univers pour déterminer si les proportions, c'est-à-dire les données exprimées en pourcentage (taux d'inoccupation, de disponibilité et de roulement), sont suffisamment fiables pour être publiées. Les codes suivants servent à indiquer le degré de fiabilité des proportions :

a – Excellent
b – Très bon
c – Bon
d – Passable (utiliser avec prudence)
** – Faible – Donnée supprimée
++ – La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
- – Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
s.o. – Sans objet

Les deux tableaux ci-dessous indiquent le degré de fiabilité des proportions :

Si la proportion est égale à zéro (0) et le taux d'échantillonnage est inférieur à 100 %, on évalue le degré de fiabilité des données comme suit :

Taux d'échantillonnage (%)

Nombre d'immeubles dans l'univers	(0,20]*	(20,40]	(40,60]	(60,80]	(80,100)
3 – 10	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
11 – 20	Faible	Passable	Passable	Passable	Bon
21 – 40	Faible	Passable	Passable	Bon	Très bon
41 – 80	Faible	Passable	Bon	Bon	Très bon
81+	Faible	Bon	Bon	Très bon	Très bon

* (0-20] signifie que le taux d'échantillonnage est supérieur à 0 % mais inférieur ou égal à 20 %; les autres données sont présentées sur le même modèle.

Dans les autres cas, on utilise le tableau suivant pour déterminer le degré de fiabilité des proportions :

Coefficient de variation (%)

Taux d'inoccupation	0	(0,5]	(5,10]	(10,16.5]	(16.5,33.3]	(33.3,50]	50+
(0,0.75]	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Très bon
(0.75,1.5]	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Fair Passable	Faible
(1.5,3]	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Faible	Faible
(3,6]	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Passable	Faible	Faible
(6,10]	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Faible	Faible	Faible
(10,15]	Excellent	Excellent	Bon	Passable	Faible	Faible	Faible
(15,30]	Excellent	Excellent	Passable	Faible	Faible	Faible	Faible
(30,100]	Excellent	Excellent	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Codes indiquant le degré de fiabilité des moyennes et des totaux

La SCHL utilise le c.v. pour déterminer le degré de fiabilité statistique des données estimatives sur les totaux et les loyers moyens. Pour que ces données soient publiées, il ne faut pas que le c.v. dépasse 10 %. En établissant la limite acceptable à ce niveau, on estime qu'un bon équilibre est atteint entre la nécessité de diffuser des données de qualité élevée et celle de ne pas publier des données jugées non fiables. Voici comment la SCHL détermine le degré de fiabilité des données (le c.v. est exprimé en pourcentage) :

a – Si le c.v. est supérieur à 0 et inférieur ou égal à 2,5, le degré de fiabilité est **excellent**.
b – Si le c.v. est supérieur à 2,5 et inférieur ou égal à 5, le degré de fiabilité est **très bon**.
c – Si le c.v. est supérieur à 5 et inférieur ou égal à 7,5, le degré de fiabilité est **bon**.
d – Si le c.v. est supérieur à 7,5 et inférieur ou égal à 10, le degré de fiabilité est **passable**.
** – Si le c.v. est supérieur à 10, le degré de fiabilité est **faible** (les données ne sont pas publiées)

Les flèches indiquent les variations significatives sur le plan statistique

Toute comparaison des données d'une année à l'autre doit être faite avec prudence. Les variations qu'il peut y avoir d'une année à l'autre ne sont pas nécessairement significatives sur le plan statistique. S'il y a lieu, les tableaux figurant dans le présent rapport comportent des indicateurs qui aident à interpréter les variations :

↑ **correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique.**

↓ **correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique.**

– indique que taille concrète de l'échantillon ne permet d'interpréter les variations d'une année à l'autre comme étant significative sur le plan statistique.

△indique que la variation est significative sur le plan statistique

DEFINITIONS

Immeuble ou ensemble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée au rez-de-chaussée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Immeuble ou ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée au rez-de-chaussée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement et qu'aucun autre locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant » ci-dessous).

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il est prêt à accueillir un nouveau locataire immédiatement.

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services tels que le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être compris ou non dans le loyer.

Roulement ou rotation : Un logement a connu un roulement de locataires s'il est occupé par un nouveau locataire ayant emménagé au cours des 12 derniers mois. Pour un même logement, il peut y avoir plus d'un roulement de locataires durant la même période de 12 mois.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données figurant dans la présente publication sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2011 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs et l'Enquête sur le marché locatif secondaire n'auraient pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles et des ménages des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie grandement leurs efforts et l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada depuis près de 70 ans.

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et de l'information aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à http://www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2016, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

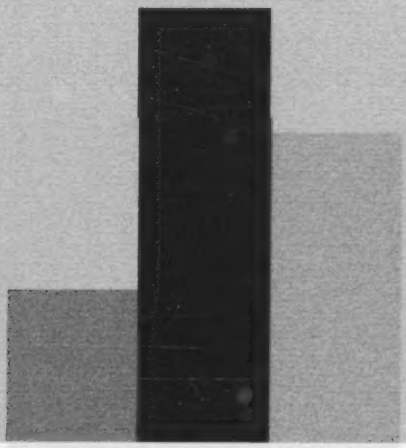

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE

Des données et des analyses aux échelles locale, régionale et nationale qui portent sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport sur les copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : faits saillants – régions et le nord
- Perspectives du marché de l'habitation – (Canada et principaux centres urbains)
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation – Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et les provinces
- Rapports sur le marché locatif – Grands centres
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapport sur les résidences pour personnes âgées

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE GRATUITS

- Données sur la construction de maisons neuves par municipalité
- Tableaux de données détaillées tirées de l'Enquête sur les logements locatifs
- Tableaux de données annuelles détaillées sur la construction résidentielle

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION!

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- Guichet unique
- Accès simple et rapide
- Données à l'échelle des quartiers

schl.ca/portailmh

L'Observateur du logement en ligne

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- analyses et données;
- observations pertinentes;
- mises à jour sur les conditions et tendances en matière de logement;

et bien plus encore!

Tous les liens peuvent être facilement diffusés sur les médias sociaux!

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

64449_2016_A01